RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2019 B 13655
Numéro SIREN : 833 450 042
Nom ou dénomination : ABC GROUP

Ce dépôt a été enregistré le 06/07/2022 sous le numéro de dépôt 78487

20220784872021

DATE DEPOT : 06/07/2022

N° DE DEPOT : 78487

N° GESTION : 2019B13655

N° SIREN : 833450042

DENOMINATION : ABC GROUP

ADRESSE : 17 rue Dupin 75006 Paris

MILLESIME : 2021

LPS11418810

Greffe du tribunal
de commerce de Paris
Comptes annuels déposés le :
08 JUIL. 2022
Sous le N° : 78487

ABC GROUP

Société par actions simplifiée
Au capital de 645 000 €
Siège social : 17, rue Dupin
75006 PARIS

RCS PARIS 833 450 042

PROCES-VERBAL DES DELIBERATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

L'an deux mille vingt deux
Le trente juin
A dix heures

Les actionnaires de la société « ABC GROUP », société par actions simplifiée au capital de 645 000 € divisé en 3225 actions de 200 € chacune, se sont réunis au siège social sur convocation.

Etaient présents :

1°/ **Monsieur Carlos Manuel MARQUES PAIVA,** **3 222 actions,**
2°/ **Madame Virginia Maria MARQUES PAIVA** **3 actions.**

L'Assemblée est présidée par **Monsieur Carlos Manuel MARQUES PAIVA.**

Le président constate que les actionnaires présents possèdent ensemble 3225 actions, représentant la totalité des actions et qu'en conséquence l'Assemblée peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des actionnaires :

- Les statuts de la Société

- Le rapport de gestion du Président

- Les comptes annuels de l'exercice 2021

- Le texte des résolutions proposées à l'Assemblée

Le Président déclare que tous les documents prévus par la loi ont été tenus à la disposition des actionnaires conformément aux dispositions légales.

Les points figurant à l'ordre du jour sont alors abordés en séquence, tels qu'ils figurent dans la convocation, à savoir :

ORDRE DU JOUR :

- Présentation du rapport de gestion du Président

- Examen et approbation des comptes et du bilan de l'exercice clos le 31 décembre 2021 et quitus pour la gestion

- Affectation du résultat de l'exercice

- Approbation du montant des charges et dépenses visées à l'article 39.4 du Code Général des Impôts,

- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités

PREMIÈRE RÉSOLUTION

Le rapport de gestion établi par le Président a été présenté aux actionnaires présents par **Monsieur Carlos Manuel MARQUES PAIVA.** Ce rapport, dont un exemplaire figure en annexe au présent acte, porte sur les activités de la société, l'examen des comptes et résultats et une proposition d'affectation du résultat pour l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président sur l'exercice clos le 31 décembre 2021, approuve l'inventaire et les comptes annuels, à savoir, le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 31 décembre 2021, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

En conséquence, elle donne, pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, quitus de sa gestion au Président.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir constaté que les comptes font apparaître un bénéfice de 4 270 €, approuve la proposition du Président et décide d'affecter de la façon suivante :

Origines du résultat à affecter :

Résultat de l'exercice	€. 4 270
Report à nouveau antérieur	€. 115 941
TOTAL	**€. 120 211**

Affectation proposée :

Report à nouveau	€. 120 211
TOTAL	**€. 120 211**

VP

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la société sont de 765 211 €.

L'Assemblée prend acte qu'aucun dividende n'a été versé au titre du dernier exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

La collectivité des actionnaires, sur rapport de la présidence, statuant en application de l'article 223 Quater du Code Général des Impôts, prend acte qu'aucune dépense et charge visée à l'article 39.4 du Code Général des Impôts n'a été engagée au cours de l'exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

L'assemblée Générale délègue tous pouvoirs au porteur de copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11 heures.

De tout ce que dessus a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par tous les actionnaires présents à l'assemblée.

Carlos Paris
Virginia Paris

VP

ABC GROUP

Société par actions simplifiée
Au capital de 645 000 €
Siège social : 17, rue Dupin
75006 PARIS

RCS PARIS 833 450 042

RAPPORT DE GESTION
du Président présenté à l'Assemblée Générale Ordinaire
du 30 juin 2022

Monsieur, Madame

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre société durant l'exercice clos le 31 décembre 2021 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels du dit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ

- Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice

Durant notre exercice clos le 31 décembre 2021, notre société a enregistré un chiffre d'affaires inférieur à celui de l'exercice précédent et nous clôturons avec un bénéfice inférieur à celui de l'exercice précédent.

- Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Les objectifs pour l'exercice 2022 sont de poursuivre nos efforts afin d'améliorer nos résultats malgré une conjoncture difficile.

- Événements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Depuis le 31 décembre 2021, date de clôture de l'exercice, il n'est à noter aucun évènement important.

- Activité en matière de recherche et de développement

Au cours de l'exercice écoulé, notre société n'a pas engagé de recherche et de développement.

RÉSULTATS – AFFECTATION

- Examen des comptes et résultats

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021, le chiffre d'affaires s'est élevé à 129 546 € contre 182 294 € l'exercice précédent.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 34 481 € contre 45 451 € l'exercice précédent.

Le montant des cotisations sociales et avantages sociaux s'élève à 13 479 € contre 17 997 € l'exercice précédent.

Les charges d'exploitation de l'exercice ont atteint au total 104 798 € contre 107 888 € l'exercice précédent

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 24 929 € contre 76 758 € l'exercice précédent.

Quant au résultat courant avant impôts, en tenant compte du résultat financier de (22 476) €, il s'élève à 2 453 €.

Après prise en compte :

- du résultat exceptionnel de 1 817 €
- de l'impôt sur les bénéfices de 0 €

L'exercice clos le 31 décembre 2021 se traduit par un bénéfice de 4 270 €.

- Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 4 270 €.

Nous vous proposons également de bien vouloir approuver les affectations suivantes :

Origines du résultat à affecter :

Résultat de l'exercice	€. 4 270
Report à nouveau antérieur	€. 115 941
TOTAL	**€. 120 211**

Affectation proposée :

Report à nouveau	€. 120 211
TOTAL	**€. 120 211**

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la société seraient de 765 211 €.

Nous vous rappelons qu'aucun dividende n'a été versé au titre du dernier exercice.

Vous trouverez par ailleurs notre rapport spécial sur les conventions passées et visées par l'article L.227-10 du Code de Commerce que nous vous demandons de ratifier.

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles fiscalement au regard de l'article 39.4 du même Code.

Nous vous invitons à adopter le texte des résolutions qui sont soumises à votre vote.

LE PRESIDENT

Carlos Pavia

ABC GROUP

Société par actions simplifiée
Au capital de 645 000 €
Siège social : 17, rue Dupin
75006 PARIS

RCS PARIS 833 450 042

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
du 30 JUIN 2022

FEUILLE DE PRÉSENCE

	Nombre d'actions	Nombre de voix	Signature
Monsieur Carlos Manuel MARQUES PAIVA,	**3 222**	**3 222**	
Madame Virginia Maria MARQUES PAIVA	**3**	**3**	

Certifiée sincère et véritable la présente feuille de présence à laquelle sont annexées 0 pouvoirs, arrêtée à 2 actionnaires présents ou représentés possédant ensemble 3225 actions.

Le Président

ABC GROUP

Société par actions simplifiée
Au capital de 645 000 €
Siège social : 17, rue Dupin
75006 PARIS

RCS PARIS 833 450 042

RAPPORT SPÉCIAL
DE LA GÉRANCE A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
ORDINAIRE ANNUELLE
du 30 JUIN 2022

Conformément à l'article L.227-10 du Code de Commerce, nous vous présentons un rapport sur les conventions intervenues directement ou par personne interposée entre la société et son président, l'un de ses dirigeants, l'un de ses actionnaires disposant d'une fraction des droits de vote supérieure à 10 % ou, s'il s'agit d'une société actionnaire, la société la contrôlant au sens de l'article L. 233-3 du même code.

Nous vous précisons qu'aucune convention visée à cet article n'a été conclue au titre de l'exercice écoulé.

Carlos Parr

IMPOT SUR LES SOCIETES

N° 2065-SD
2022

Exercice ouvert le	01/01/2021	et clos le	31/12/2021	Regime simplifié d'imposition	X
Declaration souscrite pour le resultat d ensemble du groupe				Regime Reel normal	
Si PME innovantes, cocher la case					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art 209 0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Designation de la societé	Adresse du siège social
SAS SAS ABC GROUP	
SIRET 8 3 3 4 5 0 0 4 2 0 0 0 2 7	
Adresse du principal établissement	Ancienne adresse en cas de changement
17 rue Dupin 75006 PARIS	

REGIME FISCAL DES GROUPES

Date d'entree dans le groupe de la societe declarante

Pour les societes filiales, designation, adresse du lieu d imposition et n° d identification de la société mere

SIRET

B ACTIVITE

Activites exercees: Activités des societes holding — Si vous avez changé d'activite, cochez la case

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf notice de la déclaration n°2065)

1 Résultat fiscal

Benéfice imposable au taux normal

Bénéfice imposable à 15 % : 0

Deficit : 0

Resultat net de cession, de concession ou de sous-concession, des brevets et droits de propriété industrielle assimiles au taux de 10%

2 Plus-values

PV à long terme imposables à 15 %

PV à long terme imposables à 19%

Autres PV imposables à 19%

PV a long teme imposables à 0%

PV exonerees art 238*quindecies*

3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprises nouvelles art 44 *sexies*

Jeunes entreprises innovantes

Zones franches urbaines Territoire entrepreneur, art 44 *octies* A

Entreprises nouvelles art 44 *septies*

Bassins urbains à dynamiser (BUD), art 44 *sexdecies*

Zones franches d'activites art 44 *quaterdecies*

Autres dispositifs

Zone de Restructuration de la defense, art 44 *terdecies*

Sociétés d'investissements immobiliers cotees

Zone de developpement prioritaire, art 44 *sepdecies*

Benefice ou deficit exoneré (indiquer + ou – selon le cas)

Plus-values exonerees relevant du taux à 15 %

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : Dans le secteur productif, art 244 quater W

D IMPUTATIONS (cf notice de la déclaration n°2065)

1 Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangere, ayant donne lieu à la delivrance d'un certificat de credit d'impôt

2 Au titre des revenus auxquels est attache, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat etranger, un territoire ou une collectivite territoriale d Outre Mer un credit d impot representatif de l impôt de cet Etat, territoire ou collectivité

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf.notice de la déclaration n°2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5%

F ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNEES AU DEPÔT DE LA DECLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4

1 – Si entreprise soumise au depôt de la declaration pays par pays n°2258-SD (art 223-I-1 *quinquies* C), cocher la case

2 – Si vous êtes la société tete de groupe et que vous avez designe une autre entité du groupe pour souscrire la declaration n°2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité designee

3 – Si vous êtes l'entreprise designée au dépôt de la declaration n°2258-SD par la société tete de groupe (art 223 quinquies C-I-2), cocher la case dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numero d identification fiscale de la societe tête de groupe

G COMPTABILITE INFORMATISEE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilite informatisée ? OUI — Si oui, indication du logiciel utilisé Cegid Expert Comptabilité

Nom et coordonnees — ECF — Viseur conventionne — Visa CGA

– du prestataire

– du comptable SAS AUDITEURS & COMPTABLES ASSOCIES
175 boulevard Pereire 75017 PARIS — Tel.

– du conseil — Tel.

– du CGA ou du viseur conventionné — Tel.

Certifié conforme Original
Cerfa Paris

– N° d agrement

Formulaire obligatoire
(art. 223 du Code general des impots)

IMPOT SUR LES SOCIETES
ANNEXE A LA DÉCLARATION N° 2065

2022

H RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS

Montant global brut des distributions[1]	Payees par la societe elle-meme	a		Payees par un établissement chargé du service des titres	b	
Montant des distributions correspondant à des remunerations ou avantages dont la societe ne designe pas le (les) beneficiaire (s)[2]					(c)	
Montant des prets, avances ou acomptes consentis aux associes, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées					(d)	
Montant des distributions autres que celles visees en (a), b), (c) et (d) ci-dessus[3]					(e)	
					(f)	
					(g)	
					(h)	
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prevu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI[4]					(i)	
Montant des revenus distribues non eligibles a l'abattement de 40 % prevu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI					(j)	
Montant des revenus répartis[5]					Total (a à h)	

I RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETÉS

(si ce cadre est insuffisant joindre un etat du meme modele)

Nom, prenoms, domicile et qualite (art 48-1 à 6 ann III au CGI) – SARL – tous les associes, – SCA – associes gerants, – SNC ou SCS – associes en nom ou commandites, – SEP et sté de coproprietaires de navires – associes gerants ou copartageants	Pour les SARL : Nombre de parts sociales appartenant a chaque associé en toute propriete ou en usufruit	Annee au cours de laquelle le versement a ete effectue	Sommes versées, au cours de la periode retenue pour l'assiette de l'impot sur les societes, à chaque associé, gérant ou non, designe col 1 à titre de traitements, emoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres remunerations de ses fonctions dans la societe : Montant des sommes versées				
			à titre de traitements emoluments et indemnites proprement dits	à titre de frais de representation, de mission et de deplacement : Indemnites forfaitaires	à titre de frais de representation, de mission et de deplacement : Remboursements	a titre de frais professionnels autres que ceux vises dans les colonnes 5 et 6 : Indemnites forfaitaires	a titre de frais professionnels autres que ceux vises dans les colonnes 5 et 6 : Remboursements
1	2	3	4	5	6	7	8
RQUES PAIVA Carlos Manuel 8 avenue de la République 230 Montgeron ésident	3 222	2021					
RQUES PAIVA Virginia rue Emile Zola 190 VILLENEUVE SAINT GEORGES sistante de Direction	3	2021	29 565				

J DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gerance libre)

ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un etat du meme modele)

K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

REMUNERATIONS			
	Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versees aux apprentis sous contrat et aux handicapés [a]		
	Retrocessions d honoraires, de commissions et de courtages [b]		
MVLT imposées	à 0 %	a 15 %	a 19 %
MVLT restant à reporter a l'ouverture de l'exercice			
MVLT imputee sur les PVLT de l'exercice			
MVLT réalisée au cours de l'exercice			
MVLT restant à reporter			

L CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS

Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice	
Nombre de reçus attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice	

ormulaire obligatoire (article 54 quater du Code general des impots)

Liberté Égalité Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

des Finances Publiques
N° 2067
(2022)

RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

ANNÉE _____ ou exercice

esignation de l'entreprise SAS SAS ABC GROUP du 01/01/2021

dresse 17 rue Dupin 75006 PARIS au 31/12/2021

A - FRAIS ALLOUES DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v notice ❶

NOM, PRENOM ET EMPLOI OCCUPE	ADRESSE COMPLETE
Monsieur MARQUES PAIVA Carlos Manuel	135, rue Jules Verne 91270 VIGNEUX-SUR-SEINE
Madame DOS SANTOS Virginia Maria	135, rue Jules Verne 91270 VIGNEUX SUR-SEINE

REMUNERATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l ordre du tableau ci-dessus)					Frais de voyages et de deplacements (v notice ❻)	DEPENSES ET CHARGES AFFERENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8
Montant des rémunerations de toute nature (v notice ❷)	Montant des indemnites et allocations diverses (v notice ❸)	Valeur des avantages en nature (v notice ❹)	Montant des remboursements de depenses à caractere personnel (v notice ❺)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4		aux vehicules et autres biens (v notice ❼)	aux immeubles non affectes a l exploitation (v notice ❽)	
1	2	3	4	5	6	7	8	9

** TOTAUX

B - AUTRES FRAIS

	10
adeaux de toute nature, à l exception des objets conçus specialement pour la publicite, et dont la valeur unitaire ne depasse pas 73 € ır beneficiaire (toutes taxes comprises)	
ais de reception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent a la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement	
otal	

C - ÉLÉMENTS DE REFERENCE (v notice ❶)

Total des depenses		Benefices imposables ❾	
de l'exercice 2021. (total col 9 + total col 10) ❿		– de l'exercice 2021 ❿	
de l'exercice précédent ❿		– de l'exercice precedent ❿	

Nom et qualité du signataire
MARQUES PAIVA Carlos Manuel
Président

A PARIS , le 09/06/2022

Signature ,

Les montants sont arrondis à l'unite la plus proche

Formulaire obligatoire (article 307 septies A bis du Code general des impots)

Designation de l'entreprise SAS SAS ABC GROUP — Neant ☐ *

Adresse de l'entreprise 17 rue Dupin 75006 PARIS

Numero SIRET* 8 3 3 4 5 0 0 4 2 0 0 0 2 7

Duree de l'exercice en nombre de mois* 12 — Duree de l'exercice precedent* 12

ACTIF

			Brut 1		Amortissements Provisions 2	Exercice N clos le 31/12/2021 Net 3
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial*	010		012	
		Autres*	014		016	
	Immobilisations corporelles*		028	244 236	030 221 846	22 389
	Immobilisations financieres* (1)		040	1 439 000	042	1 439 000
	Total I (5)		044	1 683 236	048 221 846	1 461 389
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matieres premieres, approvisionnements, en cours de production*	050		052	
		Marchandises *	060		062	
	Avances et acomptes verses sur commandes		064		066	
	Creances (2)	Clients et comptes rattaches*	068	61 517	070	61 517
		Autres* (3)	072	259 665	074	259 665
	Valeurs mobilières de placement		080	30 000	082	30 000
	Disponibilites		084	148	086	148
	Charges constatées d'avance *		092		094	
	Total II		096	351 331	098	351 331
	Total general (I + II)		110	2 034 567	112 221 846	1 812 720

PASSIF

			Exercice N NET 1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*	120	645 000
	Ecarts de reevaluation	124	
	Reserve legale	126	
	Reserves reglementees*	130	
	Autres reserves (dont reserve relative à l'achat d'oeuvres originales d artistes vivants* 131)	132	
	Report a nouveau	134	115 941
	Résultat de l'exercice	136	4 270
	Provisions reglementees	140	
	Total I	142	765 211
Provisions pour risques et charges	Total II	154	
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilees	156	678 010
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164	656
	Fournisseurs et comptes rattaches*	166	242 667
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N 169 75 271)	172	126 174
	Produits constates d'avance	174	
	Total III	176	1 047 508
	Total général (I + II + III)	180	1 812 720

RENVOIS							
(1)	Dont immobilisations financières à moins d un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	431 418
(2)	Dont créances à plus d un an	197		(5)	Cout de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	17 666
(3)	Dont comptes courants d'associes debiteurs	199			Prix de vente hors T V A des immobilisations cedées au cours de l'exercice*	184	16 000

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033 NOT

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code general des impots)

Designation de l'entreprise SAS SAS ABC GROUP — Néant ☐*

Exercice N clos le 31/12/2021

A - RÉSULTAT COMPTABLE

						N
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	dont export	209		210	
	Production vendue — biens	dont livraisons intracommunautaires	215		214	
	Production vendue — services*	dont livraisons intracommunautaires	217		218	129 546
	Production stockee* (Variation du stock en produits intermediaires, produits finis et en cours de production)				222	
	Production immobilisee*				224	
	Subventions d'exploitation reçues				226	
	Autres produits				230	181
	Total des produits d'exploitation hors T V A (I)				232	129 728
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)				234	
	Variation de stocks (marchandises)*				236	
	Achats de matières premieres et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)				238	
	Variation de stocks (matieres premieres et approvisionnements)*				240	
	Autres charges externes* (dont credit bail – mobilier – immobilier)				242	10 344
	Impôts, taxes et versements assimiles (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243		244	(102)
	Rémunerations du personnel*				250	34 481
	Charges sociales (cf renvoi 380)				252	13 479
	Dotations aux amortissements*				254	46 586
	Dotations aux provisions				256	
	Autres charges — dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger*		259		262	9
	Autres charges — dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260			
	Total des charges d'exploitation (II)				264	104 798
1 – RESULTAT D'EXPLOITATION (I – II)					270	24 929
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers			(III)	280	
	Produits exceptionnels			(IV)	290	13 333
	Charges financières			(V)	294	22 476
	Charges exceptionnelles — dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)		347	(VI)	300	11 516
	Charges exceptionnelles — dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)		348	(VI)		
	Impôts sur les bénéfices*			(VII)	306	
2 – BENEFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)					310	4 270

B - RÉSULTAT FISCAL

				N
Reporter le benefice comptable col 1, le déficit comptable col 2		312	4 270	314
Reintegrations	Rémunerations et avantages personnels non deductibles*	316		
	Amortissements excédentaires (art 39-4 C G I) et autres amortissements non deductibles	318		
	Provisions non deductibles*	322		
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033 not)	324		
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés 247	330		
	Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC 248			
	Fraction des loyers à reintegrer dans le cadre d'un credit bail immobilier et levee d'option (Part des loyers dispensee de reintegration (art 239 sexies I) 249)	251		
	Charges afferentes à l'activite relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime	998		
	Résultat fiscal afferent à l'activite relevant du regime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime	999		
Deductions	Produits afférents à l'activité relevant du regime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			997
	Entreprises nouvelles (44 *sexies*) 986	ZFU (44 *octies* A) 987		342
	Reprise d'entreprises en difficulte (44 *septies*) 981	JEI (44 *sexies* A) 989		
	ZRD (44 *terdecies*) 127	ZRR (44 *quindecies*) 138		
	Bassins d'emploi a redynamiser (*art 44 duodecies*) 991	Investissements outre-mer 344		
	ZFANG (*44 quaterdecies*) 345	Zone de développement prioritaire (44 *sepdecies*) 993		
	Bassins urbains à dynamiser – BUD (art 44 *sevdecies*) 992			
	Dont divers — Creance due au report en arrière du deficit 346	Dont deduction exceptionnelle (art 39 decies C) 647		350
	Dont divers — Deduction exceptionnelle (art 39 decies) 655	Dont deduction exceptionnelle (art 39 decies D) 648		
	Dont divers — Dont deduction exceptionnelle (art 39 decies A) 643	Dont deduction exceptionnelle (art 39 decies F) 990		
	Dont divers — Dont deduction exceptionnelle (art 39 decies B) 645	Dont deduction exceptionnelle (art 39 decies G) 649		
		Deduct° exception simulateur de conduite (art 39 decies E) 641		
RESULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DEFICITS ANTERIEURS Benéfice col 1 Deficit col 2		352	4 270	354
Deficits	Deficit de l'exercice reporté en arriere	356		
	Déficits antérieurs reportables * 201 705 dont imputes sur le resultat			360 4 270
RESULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DEFICITS Benefice col 1 Deficit col 2		370		372

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code general des impots)

Designation de l'entreprise : SAS SAS ABC GROUP

Néant ☐*

I IMMOBILISATIONS

ACTIF IMMOBILISE		Valeur brute des immobilisations au debut de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Reevaluation legale * Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406		
	Autres	410		412		414		416		
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		
	Constructions	430		432		434		436		
	Installations techniques materiel et outillage industriels	440	235 236	442		444		446	235 236	
	Installations generales agencements divers	450		452		454		456		
	Materiel de transport	460	39 530	462	2 666	464	33 196	466	9 000	
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476		
Immobilisations financieres		480	1 424 000	482	15 000	484		486	1 439 000	
TOTAL		490	1 698 766	492	17 666	494	33 196	496	1 683 236	

II AMORTISSEMENTS

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au debut de l'exercice		Augmentations dotations de l'exercice		Diminutions amortissements afferents aux elements sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Fonds commercial		495		497		498		499	
Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506	
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516	
	Constructions	520		522		524		526	
	Installations techniques materiel et outillage industriels	530	170 379	532	42 467	534		536	212 846
	Installations generales, agencements, amenagements divers	540		542		544		546	
	Materiel de transport	550	26 562	552	4 118	554	21 680	556	9 000
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566	
TOTAL		570	196 941	572	46 586	574	21 680	576	221 846

III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

(19% 15 % et 0% pour les entreprises à l'IS, 12 8 % pour les entreprises à l'IR)
(Si ce cadre est insuffisant, joindre un etat du meme modèle)

Nature des immobilisations cedees virees de poste a poste, mises hors service ou reintegrees dans le patrimoine prive y compris les produits de la propriete industrielle	1	2	3	4	5
	AMAROK EB989BG				
	6	7	8	9	10

Immobilisations	Valeur d'actif * ①	Amortissements * ②	Valeur residuelle ③	Prix de cession * ④	Plus ou moins values: Court terme * ⑤	Long terme: 19 % ⑥	Long terme: 15 % ou 12 8 % ⑦	Long terme: 0 % ⑧
1	33 196	21 680	11 516	16 000	4 483			
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
TOTAL	578 33 196	580 21 680	582 11 516	584 16 000	586 4 483	581	587	589
Plus-values taxables à 19 % (1)		579	Regularisations		590	583	594	595
TOTAL					596 4 483	585	597	599

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033 NOT

1) Ces plus values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 *bis* JA, 210F et 208C du CGI Joindre un état établi selon le meme modele, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values

4 RELEVE DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES - DEFICITS REPORTABLES - DIVERS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code general des impots)

Designation de l'entreprise SAS SAS ABC GROUP

Neant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au debut de l exercice		Augmentations dotations de l exercice		Diminutions reprises de l exercice		Montant à la fin de l exercice	
Provisions reglementees	Amortissements derogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementees	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour depreciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour depreciation	660		662		664		666	
	TOTAL	680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Fonds commercial	681		683	
Autres immob incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst techniques mat et outillage	730		735	
Inst generales, agencements amen div	740		745	
Materiel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DEDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L IMPOT

(Si ce cadre C est insuffisant, joindre un état du meme modele)

1	Indemnites pour conges a payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
	Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B — 780	

II DEFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice precedent(1)	982	201 705
Deficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982 bis	
Nombre d'operations sur l'exercice	982 ter	
Déficits imputes	983	4 270
Déficits reportables	984	197 435
Deficits de l'exercice	860	
Total des déficits restant à reporter	870	197 435

III DIVERS

Primes et cotisations complementaires facultatives		381	
dont montant deductible des cotisations facultatives versees en application du I de l article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin	325		
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d epargne retraite	327		
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant*		380	
dont montant deductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326		
N° du centre de gestion agree		388	
Montant de la TVA collectee		374	25 909
Montant de la TVA deductible sur biens et services (sauf immobilisations)		378	1 267
Montant des prelevements personnels de l'exploitant		399	
Aides perçues ayant donné droit a la reduction d'impot prevue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice		398	
Montant de l investissement reçu qui a donne lieu à amortissement exceptionnel chez l entreprise investisseur dans le cadre de l article 217 octies du CGI		397	

1) Cette case correspond au montant porte sur la ligne 870 du tableau 2033D depose au titre de l exercice precedent

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code general des impots)

ET DE LA VALEUR AJOUTEE

DGFiP N° 2053-E 2022

Designation de l'entreprise SAS SAS ABC GROUP — Neant [X] *

Exercice ouvert le 01/01/2021 et clos le 31/12/2021 . . . Duree en nombre de mois 12

DECLARATION DES EFFECTIFS

Effectifs moyens du personnel	376	
Dont apprentis	657	
Dont handicapés	651	
Effectifs affectes à l'activite artisanale	861	

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE

I Chiffre d'affaires de référence CVAE

Ventes de produits fabriques, prestations de services et marchandises	108	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimiles	118	
Plus-values de cession d'elements d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachees à une activite normale et courante	119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	105	
TOTAL I	106	

II Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de resultat sur operations faites en commun)	115	
Production immobilisee a hauteur des seules charges deductibles ayant concouru a sa formation	143	
Subventions d'exploitation reçues	113	
Variation positive des stocks	111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutee	116	
Rentrees sur creances amorties lorsqu'elles se rapportent au resultat d'exploitation	153	
TOTAL 2	144	

III Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Achats	121	
Variation negative des stocks	145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afferents à des immobilisations corporelles mises a disposition dans le cadre d une convention de location-gerance ou de credit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146	
Taxes deductibles de la valeur ajoutee	133	
Autres charges de gestion courante (hors quote parts de resultat sur operations faites en commun)	148	
Charges deductibles de la valeur ajoutee afferente à la production immobilisee declarée	128	
Fraction deductible de la valeur ajoutee des dotations aux amortissements afferentes à des immobilisations corporelles mises a disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de credit bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135	
Moins-values de cession d'elements d'immobilisations corporelles et incorporelles si attachées à une activité normale et courante	150	
TOTAL 3	152	

IV Valeur ajoutée produite

Calcul de la Valeur Ajoutee TOTAL I + TOTAL 2 - TOTAL 3	137	

V Cotisation sur la valeur ajoutée des Entreprises

Valeur Ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF Si la VA calculée est negative, il convient de reporter un montant egal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF)	117	

Cadre reservé au-mono établissement au sens de la CVAE

Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractéres agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre
Si vous etes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du depôt de la declaration n° 1330-CVAE

MONO ETABLISSEMENT au sens de la CVAE	020	
Chiffre d'affaires de réference CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)	022	
Effectifs au sens de la CVAE	023	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art 223 A du CGI)	026	

Période de référence	024	/ /	160 / /
Date de cessation			186 / /

Attention il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges deductibles de la valeur ajoutee afferente à la production immobilisee declarée ligne 143 portees en ligne 128
* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE SD

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'annexe III au C.G.I.)

N° de depot

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait detenant directement au moins 10 % du capital de la societe)

1 / 1 (1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31/12/2021

N° SIRET 8 3 3 4 5 0 0 4 2 0 0 0 2 7

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS SAS ABC GROUP

ADRESSE (voie) 17 rue Dupin

CODE POSTAL 75006 VILLE PARIS

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	2	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	3 225

I – CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique | Denomination | N° SIREN (si societe etablie en France) | % de detention | Nb de parts ou actions | Adresse N° | Voie | Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Denomination | N° SIREN (si societe établie en France) | % de detention | Nb de parts ou actions | Adresse N° | Voie | Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Denomination | N° SIREN (si societé établie en France) | % de detention | Nb de parts ou actions | Adresse N° | Voie | Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si societe etablie en France) | % de detention | Nb de parts ou actions | Adresse N° | Voie | Code Postal | Commune | Pays

II – CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) | Nom patronymique MARQUES PAIVA | Prenom(s) Carlos Manuel | Nom marital | % de detention 99 90 | Nb de parts ou actions 3 222 | Naissance Date 05021974 | N° Departement 99 | Commune RECAREI PAREDES | Pays PORTUGAL | Adresse N° 128 | Voie avenue de la République | Code Postal 91230 | Commune Montgeron | Pays FRANCE

Titre (2) | Nom patronymique | Prenom(s) | Nom marital | % de detention | Nb de parts ou actions | Naissance Date | N° Departement | Commune | Pays | Adresse N° | Voie | Code Postal | Commune | Pays

(1) Lorsque le nombre d'associes excede le nombre de lignes de l'imprime, utiliser un ou plusieurs tableaux supplementaires. Dans ce cas, il convient de numeroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prevue a cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette meme case

(2) Indiquer M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle

* Des explications concernant cette rubrique sont donnees dans la notice n° 2032-NOT

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'annexe III au C.G.I.)

N° de dépot

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1 / 1 (1)

Neant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31/12/2021

N° SIRET 8 3 3 4 5 0 0 4 2 0 0 0 2 7

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS SAS ABC GROUP

ADRESSE (voie) 17 rue Dupin

CODE POSTAL 75006 VILLE PARIS

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DETENUES PAR L'ENTREPRISE 905 2

Forme juridique SASU Denomination AB ILE DE FRANCE

N° SIREN (si societe etablie en France) 820803682 % de detention 100.00

Adresse . N° 29 Voie rue de l'Industrie

Code Postal 91210 Commune DRAVEIL Pays FRANCE

Forme juridique SASU Denomination CMP FRANCE

N° SIREN (si societe etablie en France) 789253838 % de detention 100.00

Adresse N° 24 Voie rue des Saules

Code Postal 91230 Commune MONTGERON Pays FRANCE

Forme juridique Denomination

N° SIREN (si societe etablie en France) % de detention

Adresse . N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Denomination

N° SIREN (si societé etablie en France) % de detention

Adresse N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Denomination

N° SIREN (si societe etablie en France) % de detention

Adresse N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Denomination

N° SIREN (si societe etablie en France) % de detention

Adresse N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Denomination

N° SIREN (si societe établie en France) % de detention

Adresse N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Denomination

N° SIREN (si société établie en France) % de detention

Adresse N° Voie

Code Postal Commune Pays

1) Lorsque le nombre de filiales excede le nombre de lignes de l imprimé utiliser un ou plusieurs tableaux supplementaires Dans ce cas il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prevue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette meme case

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2033 NOT

REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPOTS DE L'EXERCICE

2069RCI

Au titre de l'annee N

SAS SAS ABC GROUP
833450042 IS1

Regime d'integration fiscale (article 223 A du CGI) : La societe mere du groupe doit souscrire le formulaire N° 2069RCI pour chacune des societes du groupe y compris sa propre declaration (article 49 septies Q de l'annexe III au CGI) Si vous êtes la societe mere, cocher la case		
Designation et n° siren de la societe membre de groupe pour laquelle les reductions et credits d'impots sont declares (y compris pour les crédits et réductions d'impots de la societé mère)	Neant	X
	PME au sens communautaire	X

I – REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPOTS DISPENSES DE DECLARATION SPECIALE

Credit d'impôt	Montant

Reduction d'impôt en faveur du mecenat – montant des dons et versements consentis a des organismes dont le siege est situé au sein de l'UE ou de l'EEE	
Dont montant des dons au profit de la reconstruction de Notre-Dame de Paris	
Dont montant verses aux federations ou unions d'organismes ayant pour objet exclusif de federer, d'organiser, de representer et de promouvoir les organismes agrées en vue du financement des PME	

Credit d'impôt pour la competitivité et l'emploi (complement)

Dont montant prefinance	
Montant total des remunerations versees n'excedant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit a credit d'impôt versées à des salaries affectes a des exploitations situees a Mayotte	
Montant des remunerations eligibles a la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des conges et des charges sur les indemnites de conges est mutualise entre les employeurs affilies obligatoirement aux caisses de compensation prevue a l'article L 3141-30 du code du travail	
Quote-part de credit d'impôt resultant de la participation de l'entreprise dans des societes de personnes ou groupements assimiles	

II – CREDITS D'IMPOTS AVEC DEPOT OBLIGATOIRE D' UNE DECLARATION SPECIALE

Credit d'impôt	Montant

Credit d'impôt en faveur de la recherche – dont montant du credit d'impôt pour les depenses situées dans les DOM	

PRECISIONS SUR L'UTILISATION DES CREDITS D'IMPOTS (Utilisation de la valeur AUT – Autres credits d'impôts)

III – CAS PARTICULIERS

	Credit d'impôt	Montant
CI depose en cas de cessation au titre de l'annee N		
CI deposé au titre de l'annee civile N-2, N-1 en cas d'exercice de plus de 12 mois		

Annexe à la 2069RCI pour les entreprises ayant effectué au cours de l'exercice plus de 10 000 € de dons et versements ouvrant droit à la reduction d'impôt prévue à l'article 238 bis du code général des impôts.

IV – MECENAT – LISTE DES BENEFICIAIRES FINAUX

Montant des dons	Date de versement	Béneficiaire		Intermediaire		Valeur de la contrepartie
		N° SIREN ou RNA	Nom et adresse	N° SIREN ou RNA	Nom et adresse	

DETAIL DES PRODUITS A RECEVOIR

CA17PRODEC

1/1

Designation de l'entreprise SAS SAS ABC GROUP

17 rue Dupin

75006 PARIS

Produits à recevoir	Montant
Clients - factures à établir	9 600

DETAIL DES CHARGES A PAYER

CA18CHAPAY

Designation de l'entreprise SAS SAS ABC GROUP

17 rue Dupin

75006 PARIS

Charges a payer	Montant
Fournisseurs - fact non parvenues	1 307
Dettes provis. pr congés à payer	2 823
Charges sociales s/congés à payer	1 129
Charges sociales - charges à payer	450